



MAIRIE DE RIGNIEUX LE FRANC

5 RUE DE L'EGLISE

01800 RIGNIEUX LE FRANC

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune RIGNIEUX LE FRANC

se réunira, en séance ordinaire le 28 février 2024, à 20 heures 30.

Objet de la réunion

- Renouvellement de l'organisation du rythme scolaire,
- Implantation de nouveaux abris bus sur la commune de Rignieux-le-Franc,
- Planification des énergies renouvelables : Complément à la délibération du 13 décembre 2023,
- Recrutement d'un agent en contrat parcours emploi compétence P.E.C. (droit privé),

Fait A RIGNIEUX LE FRANC, le 22 février 2024

Le Maire

Pascal PAIN